

18 oct 2024 -17:17

Appartient à Conseil des ministres du 18 octobre 2024

Marché public portant sur la désignation de bureaux de traduction

Sur proposition du ministre du Travail Pierre-Yves Dermagne, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un marché public portant sur la désignation de bureaux de traduction.

Il s'agit plus précisément d'un accord-cadre qui remplace l'accord-cadre précédent, qui arrive à échéance le 31 janvier 2025, afin de pouvoir garantir la continuité des services.

La valeur maximale de l'accord-cadre est fixée à 13.900.000 euros HTVA.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be